



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Annonces-sur-les-salaires>

# Annonces sur les salaires

- Actualités -



Date de mise en ligne : jeudi 29 mai 2014

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

**Marylise Lebranchu a présenté le 28 mai un dispositif d'allègement des cotisations retraite qui permettrait de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat de 2,3 millions de fonctionnaires. Complexe, il met de côté 30% des agents de catégorie B et 80% de ceux de catégorie A. Il ne répond pas à la demande d'augmentation générale portée par l'UNSA et l'interfédérale lors de l'action du 15 mai.**

Le dispositif prévoit une exonération de 2 points de la cotisation retraite pour les salaires au niveau du SMIC. Couplée à l'augmentation de 5 points de la grille au 1er janvier 2015, le "coup de pouce" représenterait 558Euros par an pour les agents concernés. A l'autre extrémité, ceux proche, de 1,5 SMIC recevraient 50Euros par an. Même pas un point d'indice par mois !

En prévoyant des allègements de cotisations sociales le mécanisme pose la question de l'équilibre de la caisse de retraite (CNRACL) des agents des collectivités locales et du versant hospitalier.

Le gouvernement donne le signe qu'il a perçu l'insatisfaction des agents publics qui s'est manifestée le 15 mai. Mais, pour l'UNSA Fonction Publique, il n'en prend pas toute la dimension en ignorant la demande de revalorisation générale par un dégel du point d'indice, qui s'était exprimée ce jour là.

Une rencontre technique est prévue à nouveau le 11 juin avant la présentation au Conseil des ministres du 18 juin.